

Diplômée Notaire de l'Université
Paris II – ASSAS
Diplômée EM LYON Business School

4, cours de Verdun
77100 MEAUX

Tél : 01.60.25.64.34
Fax : 09.70.61.24.86
etude.corcos@notaires.fr

DONATION

Pièces à fournir par le DONATEUR et le DONATAIRE

- Copie recto-verso de vos pièces d'identités
- Copie du livret de famille jusqu'à la dernière page vierge incluse si vous en possédez un,
- Copie intégrale de vos actes de naissance et de mariage datant de moins de trois mois
- Copie des éventuelles donations antérieurement consenties au DONATAIRE (par acte notarié ou don manuel)
- Mail de l'ensemble des parties à l'acte

Pièces à fournir par le DONATEUR

Si donation d'un bien immobilier :

- Titre de propriété
- Titre de propriété antérieur si vous l'avez
- Copie du règlement de copropriété si le bien est soumis au régime de la copropriété
- Estimation de chaque bien
- Renseignements sur la situation locative
- Provision sur frais de 150 € (pour nous permettre de demander les états hypothécaires) – Possibilité de Paiement en ligne sur notre site internet : <https://corcos.notaires.fr/>
- Si un prêt est encore en cours sur le bien : copie de l'offre de prêt
- Précision : le bien est-il sous un régime fiscal spécifique type : Pinel...

Si donation de parts sociales:

*Etude ouverte du Lundi au Vendredi de 9h00-12h30 et 14h-18h00 et Dimanche sur rendez-vous.
Parking devant l'étude - Gratuit entre 12h00 et 14h00.
Membre d'une association agréée - Le règlement des honoraires par chèque est accepté.
Tout paiement supérieur à 3.000,00 euros doit être effectué par virement.*



- Copie des statuts à jour certifiés par le gérant,
- Extrait KBIS récent,
- Procès-verbal concernant l'agrément du nouvel associé s'il y a lieu,
- Procès-verbal de l'assemblée ayant nommé le gérant si sa nomination ne résulte pas des statuts,
- Provision sur frais de 150 € : Possibilité de Paiement en ligne sur notre site internet : <https://corcos.notaires.fr/>
- Valorisation d'une part sociale de la société
- Le cas échéant : coordonnées du comptable

Si donation d'actions :

- Référence des titres et coordonnées du teneur de compte / banque

A renseigner dans tous les cas

Nature de la donation : en toute propriété, en nue-propriété, en usufruit
Attributions souhaitées